



Pas de réponse de la direction Réinstaurer nos salaires de base ! Respectez la négociation collective !

Suite à la volonté de la direction du Monde de se séparer de son outil industriel, le samedi 5 septembre 2015, le quotidien sort, pour la dernière fois, des rotatives du Monde Imprimerie, à Ivry-sur-Seine.

Cette fermeture a été le résultat de longues négociations entre Le Monde et Syndicat général du Livre et de la Communication écrite (SGLCE-CGT).

Au cours de ces négociations, la direction, représentée par Madame Joly et Monsieur Dreyfus, a pris des engagements.

Les salariés de l'imprimerie, n'ayant aucunement demandé la suppression de leur outil de travail, se sont vu proposer des solutions sociales acceptables et acceptées.

Ces solutions sociales ont été déclinées de la façon suivante :

- Des salariés ont quitté notre profession et ont basculé dans un dispositif régional intitulé « 3M ».
- D'autres ont été transférés dans les imprimeries de POP à La Courneuve et à l'imprimerie de Tremblay-en-France où le quotidien *Le Monde* est maintenant imprimé.
- Enfin, suite à de longues négociations avec la direction, des salariés ont été transférés dans la Société éditrice du Monde pour occuper des postes correspondant à des charges de travail réelles, identifiées et dont certaines étaient sous-traitées.

L'intégration de ces salariés, occupant leurs postes depuis le mois de septembre 2015, se passe d'un point de vue professionnel de façon **positive**. Ces « transférés » apportent tout leur savoir-faire et leur expérience professionnelle à leur journal.

Ceux qui ont fait appel à eux peuvent en témoigner.

Leur investissement professionnel est sans mesure. **Malheureusement**, il n'est **pas en adéquation avec le traitement social** qui leur est réservé par la direction.

Ces salariés avaient des garanties obtenues au regard des accords et des discussions entre leurs représentants syndicaux et la direction du Monde.

Début janvier, à la remise de leur première fiche de paie Société Éditrice du Monde, les salariés transférés ont pu constater, avec leurs représentants, tout le mépris et le non-respect des engagements de la direction. En effet, cette dernière, par l'intermédiaire Madame Joly, a décidé unilatéralement de diminuer leur salaire mensuel de base.

Nous avons immédiatement sollicité, et à de multiples reprises, la secrétaire générale du groupe pour aborder ces questions et leurs revendications en termes d'organisation de leur service.

Pas de temps pour recevoir les représentants des salariés de la maintenance !!! Juste le temps de prendre **des décisions unilatérales** contraires aux engagements pris et d'**exercer un chantage salarial sur huit salariés**.

Après avoir pris connaissance que les salariés de la maintenance étaient prêts à se mobiliser, la direction a bien voulu rencontrer leur organisation syndicale le 19 février.

Trois réunions ont pu se tenir. La teneur des échanges et le résultat de ces rencontres sont à l'image de la volonté du patronat et du gouvernement de briser toutes les règles de négociation collective et les acquis des salariés.

Depuis notre premier communiqué, daté du 12 mars, la direction n'a pas pris contact.

Nous demandons donc à la direction de respecter les accords et les règles paritaires de la négociation collective qui nous régissent et de tenir ses engagements.

Les ouvriers du bâtiment et les techniciens de maintenance de la SEM réaffirment leur mise en demeure de la semaine dernière.

Sans le rétablissement de leur salaire de base, sans le remboursement des sommes qui leur ont été retenues, sans l'ouverture d'une négociation concernant l'organisation de la charge de travail et le fonctionnement de leur service, les salariés de la maintenance se verront dans l'obligation d'agir.

*Siège du Groupe Le Monde, le 16 mars 2016,
80 boulevard Auguste Blanqui, Paris 13*